



Fédération BATI-MAT-TP CFTC

Le **syndicat**
des salariés du **BTP**

- 6 NOV. 2013

FNTVC-CGT
263, rue de Paris, case 417
93514 Montreuil Cedex

PARIS, le 31 octobre 2013

En recommandé avec AR

N° 1a 075 098 9669 1

Objet : Opposition à l'accord « Fonctionnement et organisation du paritarisme ».

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article L. 2232-2 du Code du travail, nous vous prions de trouver ci-joint la copie de notre opposition à l'accord du 24 octobre 2013 relatif au « Fonctionnement et organisation du paritarisme » au sein de la branche des tuiles et briques.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

 Le Secrétaire Général,

Caroline TYKOCZINSKY.

251, rue du Faubourg
Saint Martin
75010 PARIS

Téléphone
01 44 85 73 46
Télécopie
01 44 85 73 47
Email

fede.batimattpcftc@noos.fr
Site internet
batimattp-cftc.fr

Le **syndicat**
des salariés du **BTP**